

Movimientos

Clémence RAVENET - enseignant en APA à Guéret (23)

Fiche mise à jour le 11 mars 2022 à 17:27



Contact

Movimientos

rue Château Trompette
23000 Guéret

[06 47 23 18 36](tel:0647231836)

clem.movimientos@gmail.com

<https://www.facebook.com/movimientos.sportsante>

Qualifications

Licence STAPS Activités Physiques Adaptées et Santé
Maîtrise STAPS Activités Physiques Adaptées et Santé

Carte professionnelle :

02322ED0003 - [voir sur sports.gouv.fr](http://sports.gouv.fr)

Intervention au domicile : OUI

Déplacement : 20 km autour de Guéret (23000)

Description

Des séances d'Activité Physiques Adaptées, mais pour qui ?

Pour les personnes seniors, en situation de handicap, en suite de réadaptation/rééducation, atteintes de maladies chroniques, en reprise d'activité, femmes enceintes ou post-partum... (liste non exhaustive).

Ces séances sont dispensées en individuel à domicile ou en collectif. J'interviens également dans les structures ou en entreprise.

Qui suis-je ?

Je m'appelle Clémence Ravenet et je suis enseignante en Activités Physiques Adaptées (APA).

Après une Licence et un Master STAPS « Activité Physique Adaptée et Santé », j'ai bâti mon expérience en tant qu'enseignante en APA à l'hôpital en service de réadaptation cardiaque puis en rééducation fonctionnelle (polyvalente) ainsi qu'au sein du club Coeur et Santé de la Fédération Française de Cardiologie.

Je propose aujourd'hui mes services via mon entreprise afin de permettre au plus grand nombre de prendre soin de sa santé grâce à l'activité physique.

Ce que je vous propose ?

- Une première séance afin de faire un bilan de vos capacités, vos limitations mais également de vos envies et de vos peurs
- La mise en place des séances à domicile selon vos disponibilités ou l'intégration à un cours collectif
- Des bilans réguliers afin de suivre votre évolution vers vos objectifs
- Et le plus important : prendre PLAISIR à pratiquer une activité physique régulière !

Mes collaborations :

Je collabore actuellement avec Sport Santé Domicile. Cette société de service à la personne vous permet de bénéficier de 50% de réduction ou de crédit d'impôt sur le coût de vos séances de sport à domicile.

De plus grâce à la loi « Sport sur ordonnance » les personnes atteintes d'une affection de longue durée et dernièrement atteintes de maladies chroniques peuvent obtenir un remboursement de la part de leur complémentaire santé. Contactez-les pour en savoir plus !

N'hésitez-plus ! Contactez-moi pour un premier échange afin d'apprendre à se connaître !

Qualifications complémentaires

Education Thérapeutique du Patient Niveau 1
BNSSA



Cette fiche de [SFP-APA](#) est mise à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International](#).